

LES ROUSSOTTES



Pal portant
trois chevrons



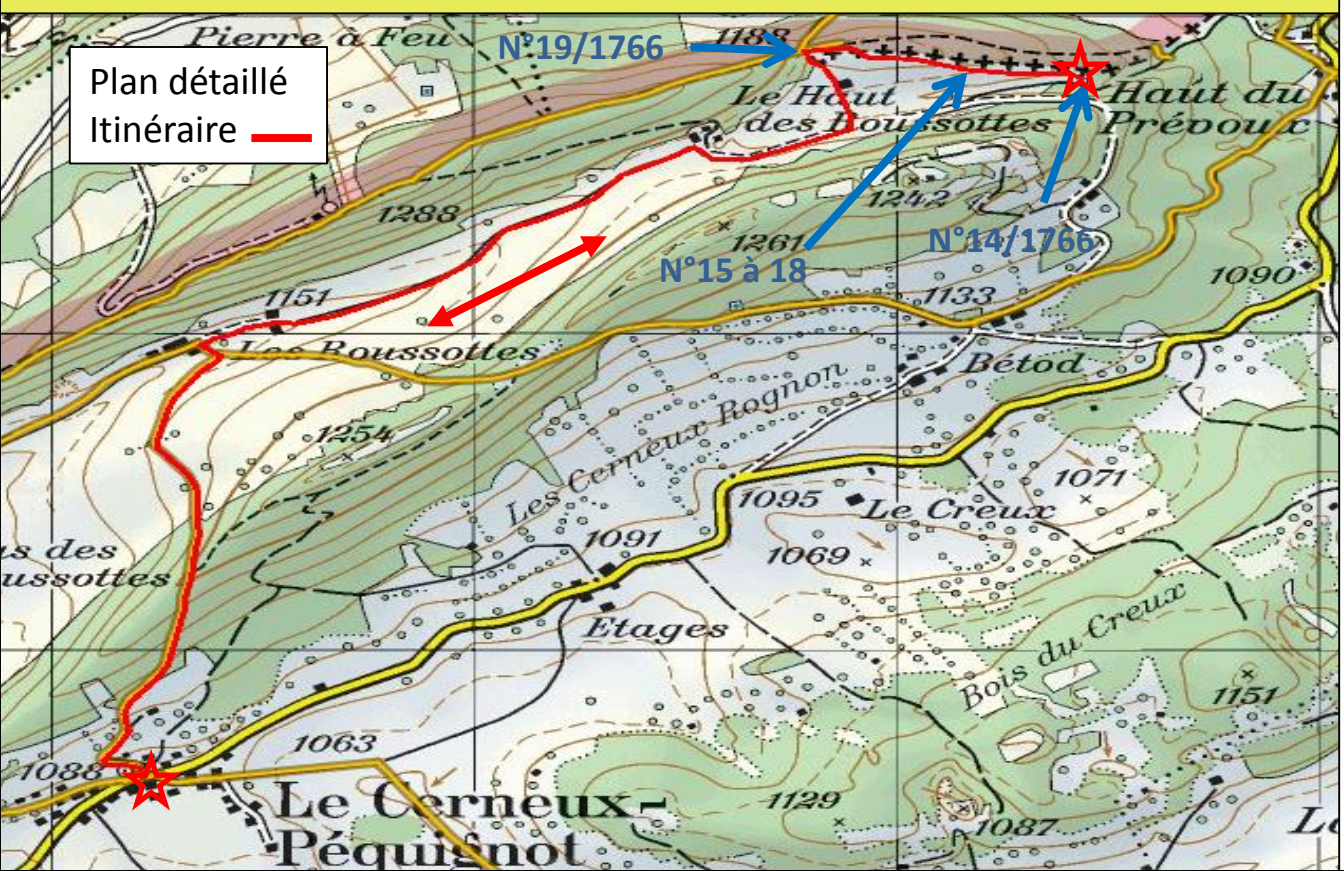
Borne de 1766 récupérée en 1819



Lys de
France 1819

HISTOIRE Les discussions internationales pour doter le nouveau canton d'un territoire militairement défendable se déroulèrent à Vienne et à Paris entre 1814 et 1815. Le territoire historique de la Principauté et Canton de Neuchâtel sera complété à cet effet de la commune française du Cerneux-Péquignot. L'abornement consécutif, réalisé entre 1817 et 1819, finalisera la limite internationale entre Neuchâtel et le Royaume de France. La promenade propose la découverte des bornes-frontière, témoins historiques du bicentenaire du canton, dans un magnifique cadre naturel.

PROMENADE à la découverte des bornes de 1819/1766 entre Le Cerneux-Péquignot et le Haut des Roussottes. Longueur AR : 8.6 km. Durée : env. 2 h 30'.



Promenades du bicentenaire : la frontière de 1819

